

Chers parents,

Nous vivons depuis mi-mars un moment qu'aucun de nous n'avait probablement jamais même imaginé. Le Pouvoir Organisateur et la direction se réunissent toutes les semaines afin d'envisager au mieux le futur de vos enfants à l'école. Nous suivons avec attention les recommandations du Conseil National de Sécurité et les différentes circulaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Cette lettre a pour objectif de faire le point avec vous sur toutes les décisions qui concernent l'organisation de notre école d'ici la fin de cette année scolaire (30 juin 2020).

1) Reprise des cours en présentiel : seulement pour les classes de 6^{ème} primaire

Suite à l'analyse réalisée par notre conseillère en prévention, nous sommes malheureusement arrivés à la conclusion qu'il ne sera pas possible d'accueillir les classes d'accueil et de maternelle, ni les classes de la 1^e à la 5^e primaire, dans le respect des mesures énoncées par le Conseil de Sécurité dans cette période de déconfinement progressif.

En effet, pour être parfaitement en règle avec les mesures de sécurité, nous ne pourrons rouvrir l'école d'ici la fin de l'année scolaire, que pour y accueillir les classes de 6^{ème} primaire. Si votre enfant est en 6^{ème} primaire, vous recevez un deuxième courrier pour vous expliquer l'organisation pratique de cet accueil, qui se fera à partir du lundi 18 mai.

L'ensemble de l'équipe pédagogique, la direction et le Pouvoir organisateur déplorent cette situation et mesurent bien les conséquences que cette impossibilité de fréquenter l'école a pour les jeunes enfants.

2) Maintien d'un lien social avec les professeurs : réunions sur TEAMS

Afin de maintenir **un lien social** entre les professeurs et les enfants et bien entendu entre les enfants eux-mêmes, la direction a demandé à tous les titulaires de primaire d'organiser des vidéoconférences via le logiciel TEAMS. Cette vidéoconférence se fera au moins une fois par semaine avec votre enfant, en petit groupe ou encore avec l'ensemble de la classe en fonction des besoins. Même si ce contact ne remplacera pas les apprentissages qui auraient été réalisés en classe, cela permettra aux professeurs de garder le contact avec vos enfants et **d'assurer une certaine continuité pédagogique**. Il est bien évident que les enseignants qui s'occuperont de vos enfants l'année prochaine compenseront l'absence de cours et reverront la matière qui aurait dû être enseignée

cette année. Malheureusement, comme vous le savez, tous les élèves et tous les enseignants de Belgique et d'ailleurs sont confrontés à ce même défi.

3) **Continuité pédagogique : poursuite des exercices en ligne, initiés depuis le début du confinement**

Certains professeurs ont déjà donné du travail jusque fin juin, d'autres le font par période. La plateforme ScoolPlay reste toujours accessible. Le professeur de votre enfant sait y suivre son évolution.

Si vous avez des questions sur les exercices donnés, n'hésitez pas à envoyer un mail au professeur de votre enfant. (La même adresse que pour les connections TEAMS)

4) **Remise des bulletins et réunions avec les parents**

Le bulletin de fin d'année de votre enfant vous sera envoyé par mail à la date du 18 juin. Afin de faire le point sur la situation scolaire de votre enfant, vous aurez la possibilité de rencontrer individuellement le professeur de votre enfant par vidéoconférence sur TEAMS. Les **réunions de fin d'année** seront faites par vidéoconférence et le **bulletin** vous sera envoyé par mail le 18 juin. Afin de pouvoir organiser au mieux ces réunions, vous recevrez un mail du professeur de votre enfant, avec des choix de moments possibles pour fixer le rendez-vous.

Pour la **reprise du matériel** de votre enfant, vous avez normalement déjà reçu un courrier de votre délégué de classe. Si vous n'avez pas reçu ce courrier, il est urgent de vous tourner vers lui afin d'être certain que votre adresse mail soit correcte. Il pourra alors vous transférer le mail d'organisation de la reprise du matériel, et vous communiquer d'autres informations utiles par la suite.

5) **Poursuite de la garderie**

Outre les classes de 6^{ème} primaire, l'école continuera d'accueillir (sur inscription préalable), les enfants dont les parents n'ont pas d'autre choix que de confier leur enfant à l'école. Cet accueil continuera de répondre à des règles très strictes :

1. Pour assurer la distanciation sociale qui limite sérieusement le nombre d'élèves que l'école peut accueillir eu égard aux surfaces disponibles, **le dispositif d'accueil déjà mis en œuvre dans l'école restera réduit** et soumis aux conditions actuelles.
2. L'inscription est impérative au plus tard la veille avant 15h via <http://www.inscription-ecolechappelleauxchamps.be/>. En cas d'annulation, merci d'envoyer un mail à secretariat@chappelleauxchamps.be.
3. De groupes avec les enfants qui seront présents à l'accueil seront mis en place. Chaque enfant se verra attribuer une place fixe dans un local précis. Les groupes seront indiqués sur les portes. Il est donc indispensable que votre enfant soit inscrit.
4. Les enfants peuvent apporter de quoi s'occuper de la maison (livres, mots croisés, jeux personnels (calmes), devoirs/leçons pour les plus grands, trousse avec ses crayons, ses feutres, ...). Ce matériel ne sera en aucun cas partagé ou utilisé à plusieurs.

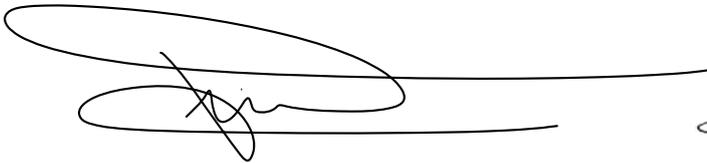
5. **Les trottinettes et les vélos ne seront plus autorisés dans l'enceinte de l'école** (bâtiment et cour)
6. Attention de ne pas oublier collations, pique-nique et boissons ; gourde si possible afin que votre enfant puisse la remplir (pas de prêt de gobelet, couverts, ...)
7. Il est demandé aux parents de rester à l'extérieur de la cour aussi bien pour déposer que pour reprendre son enfant, sauf (si nécessaire) pour les enfants de classe d'accueil et de première maternelle. Un seul parent (si possible toujours le même) peut rentrer et il doit porter un masque. Pour rappel : le port du masque est obligatoire pour les adultes et les enfants à partir de la P6 dans l'enceinte de l'école.
8. Les portemanteaux ne peuvent plus être utilisés. Les manteaux et cartables seront mis sur le dos de la chaise.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour toutes vos questions, vos doutes, vos craintes. Vous pouvez aussi vous tourner vers le PMS par téléphone au 02/896.54.47 ou par email :

- demaret@pmswl.be
- billaux@pmswl.be
- amiel@pmswl.be

Vous remerciant déjà de votre compréhension, nous vous prions de croire en notre entier dévouement.

Prenez soin de vous et de vos proches...



Célia Van Duüren
Directrice A.I.



Olivier Ykman
Président du Pouvoir Organisateur